

Excellence,

En ma qualité de membre du Groupe national de la Colombie devant la Cour permanente d'arbitrage, j'ai l'honneur de m'adresser à votre Excellence et de l'informer que le Groupe national a décidé de présenter la candidature de M. ANDRES BERNARDO BARRETO GONZALEZ aux fonctions de juge de la Cour pénale internationale, en vertu de l'article 36-4-a-ii du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, dont la Colombie est un État Partie.

Par la présente lettre, je confirme que j'ai communiqué par téléphone avec les autres membres du Groupe national de la Colombie devant la Cour permanente d'arbitrage, messieurs GUILLERMO FERNANDEZ DE SOTO et RICARDO ABELLO, et que le Groupe est unanime sur la présentation de la candidature de M. BARRETO. En raison des difficultés dues à la pandémie de la COVID-19, il m'a été impossible de joindre leurs signatures à la présente communication. Toutefois, je puis vous assurer que dans les jours à venir, le Secrétariat recevra les documents idoines dûment signés par mes collègues.

Je vous prie d'accepter, Excellence, l'expression de ma plus haute considération.

EDUARDO SILVA ROMERO

Membre du Groupe national de la Colombie devant la Cour permanente d'arbitrage